



CONSEIL DÉPARTEMENTAL Direction de la communication

Agen, vendredi 6 novembre 2015

INVITATION PRESSE

Remise du label « Territoire Bio Engagé »

Le Lot-et-Garonne, 1^{er} département bio de la future grande région

C'est officiel, le Lot-et-Garonne est le 1^{er} département bio de l'Aquitaine, et prochainement de la future grande Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ! Les efforts fournis par le Conseil départemental afin de soutenir le développement de la filière bio associés à ceux des producteurs lot-et-garonnais ont permis de dépasser les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement en 2009 en terme de surfaces agricoles utiles engagées en bio.

Contexte

Le plan Agriculture Biologique « Horizon 2012 » a été mis en place en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'environnement et se décline autour de 5 axes : structuration des filières, recherche, développement et formation, restauration collective, adapter la réglementation et enfin faciliter la conversion et la pérennité des exploitations agricoles « bio ». Le plan fixe, entre autres, deux objectifs chiffrés à atteindre :

- 6 % de surface agricole cultivée en bio
- 20 % d'approvisionnement des restaurations collectives en bio.

Parallèlement, l'association Arbio Aquitaine a créé le label « Territoire Bio Engagé » afin de récompenser les collectivités territoriales et/ou leur établissement de restauration qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'environnement. Ainsi, « Territoire Bio Engagé » garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale et de ses acteurs (agriculteurs bio, entreprises bio) dans son engagement pour développer le mode de production biologique.

Le Lot-et-Garonne, 1^{er} département bio de la future grande Région

Le Lot-et-Garonne se distingue par une agriculture de polyculture, à la fois dynamique, moderne et consciente de la nécessité de préserver les paysages et l'environnement. L'agriculture bio est apparue dès les années 60 en Lot-et-Garonne et sa structuration a débuté dans les années 70. **Le Lot-et-Garonne est ainsi pionnier en production bio**, et ce pour quasiment tous les types de cultures. Il a su également tirer profit de ses savoir-faire diversifiés, de ses sols et de son climat. Par ailleurs, le département bénéficie d'une forte implantation d'opérateurs et transformateurs en produits bio.

En 2008, le Lot-et-Garonne comptait 8 558 hectares de surfaces agricoles engagées en bio pour 300 exploitations.

En 2014 (date du dernier recensement officiel), le Lot-et-Garonne comptait désormais 18 159 hectares de surfaces agricoles engagées en bio (dont 15 434 hectares certifiés bio et 2 725 hectares en conversion bio) pour 578 exploitations.

→ au total, cela représente 6,4 % des surfaces agricoles sont donc cultivées en bio, soit 0,4 % de plus que l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement.

Le Lot-et-Garonne a donc dépassé l'objectif de 6 % de surface agricole et est aujourd'hui labellisé « Territoire Bio Engagé ». Le Département est ainsi la 14^e collectivité territoriale lot-et-garonnaise à recevoir le label, puisque 13 communes ont déjà reçu ce prix (cf. liste des communes en annexe). **Ce résultat est le fruit des efforts fournis par les acteurs de la filière bio et ceux du Conseil départemental, qui a renforcé son soutien à la filière bio ces dernières années.**

Aujourd'hui, côté aval, le Lot-et-Garonne comptabilise plus de 100 transformateurs bio et plus de 40 distributeurs bio.

Les perspectives pour les années à venir sont donc encourageantes, au regard de la progression enregistrée entre 2008 et 2015.

Le soutien du Département à l'agriculture bio

A la suite des Etats généraux de l'Agriculture en 2011, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a renforcé son soutien au développement de l'agriculture bio, notamment en faveur des nouveaux installés en agriculture bio et des organismes chargés de la promotion et de la formation dans ce domaine.

Le Département accompagne également les investissements réalisés par les entreprises de la filière. Le soutien à la création d'une couveuse agricole sur l'agglomération de Marmande (projet porté par Val de Garonne Agglomération) ou la mise en place de nouvelles surfaces de vignes et pommiers à jus bio pour répondre aux besoins des unités industrielles de transformation lot-et-garonnaises (projet porté par Terres du Sud) sont deux exemples récents des projets qui bénéficient du soutien du Département.

- **Zoom sur l'aide à l'installation en bio**

Le Département propose une aide forfaitaire de 6 000 € pour chaque installation en bio pour les exploitants de moins de 50 ans (aide bonifiée par rapport à une installation en conventionnel), ainsi qu'une aide aux investissements jusqu'à 12 500 € mobilisables durant les 5 années qui suivent l'installation.

Ainsi, depuis 2009, 82 installations en bio ont reçu le soutien du Département pour un montant d'aides globales de 492 000 €

- **Zoom sur le soutien aux organismes Arbio Aquitaine et Civam Agrobio 47**

Arbio Aquitaine

Le Département soutient les actions d'Arbio Aquitaine. En 2015, une subvention de 55 000 € a été accordée pour que Arbio Aquitaine puisse mettre en œuvre son programme animation et restauration collective. En effet, l'association accompagne le Département depuis 2011 pour introduire des produits frais, locaux, de saison, et si possible bio, dans la restauration collective.

Civam Agrobio 47

Le Département soutient les activités du Civam Agrobio 47. En 2015, une subvention de fonctionnement de 52 200 € a été accordée pour que l'association continue à agir en faveur du développement de l'agriculture biologique en Lot-et-Garonne, qui comporte les volets suivants :

- animation et accompagnement technique des producteurs,
- sensibilisation aux changements de pratiques des agriculteurs et des collectivités territoriales,
- protection de la ressource en eau par la mise en place de pratiques agricoles alternatives,
- échange de savoir-faire et de connaissances entre professionnels,
- promotion, l'information, la sensibilisation des consommateurs sur le métier d'agriculteur.

Arbio Aquitaine, un acteur incontournable de la filière bio

Arbio Aquitaine, association interprofessionnelle bio régionale, a été créée en 2002, à l'initiative des opérateurs régionaux spécialisés dans les produits issus de l'agriculture bio, et est le relais régional de l'Agence Bio. Elle regroupe des représentants des producteurs bio, les coopératives, les groupements de producteurs, des transformateurs et des distributeurs développant la filière bio en Aquitaine.

Les principales missions d'Arbio Aquitaine sont les suivantes :

- fédérer les opérateurs bio régionaux
- soutenir les partenariats entre les producteurs et les opérateurs économiques
- développer l'introduction de produits bio en restauration collective
- promouvoir l'agriculture biologique et ses produits au niveau régional, national et international
- représenter l'intérêt des adhérents et de la filière bio auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des organisations professionnelles agricoles et agro-alimentaires régionales...

L'association, qui compte plus de 100 organisations membres, travaille en concertation permanente avec ses adhérents, répartis en commissions de travail par production et par thème. Arbio Aquitaine est en relation étroite avec les partenaires ayant vocation à contribuer au développement de l'agriculture biologique, en particulier des organisations publiques, professionnelles et interprofessionnelles, et les circuits de distribution.

Annexe :

Liste des 13 communes lot-et-garonnaises labellisées « Territoire Bio Engagé ».

Contacts presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 95 / 06 73 69 23 54 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

Véronique Détery, Attachée de presse

Tél. : 05 53 69 42 88 / 06 43 72 60 52 / veronique.delery@lotetgaronne.fr

ANNEXE

Liste des 13 communes labellisées Territoire Bio Engagé

- **Bazens** pour 45 % de surface agricole utile
- **Clairac** pour 9,6 % du surface agricole utile
- **Fauillet** pour 6,2 % de surface agricole utile
- **Lamontjoie** pour 10,5 % de surface agricole utile
- **Monflanquin** pour 7,43 % de surface agricole utile
- **Penne-d'Agenais** pour 17 % de surface agricole utile
- **Pujols** pour 11,4 % % de surface agricole utile
- **Tournon-d'Agenais** pour 16 % de surface agricole utile
- **Trentels** pour 60 % d'approvisionnement des restaurations collectives en bio et 8,8 % de surface agricole utile
- **Villeneuve-de-Duras** pour 8,3 % de surface agricole utile
- **Villeneuve-sur-Lot** pour 10,7 % de de surface agricole utile